

# PASS NAVIGO et Net Imposable

## ISAPAYE 2017

### 1. PASS NAVIGO ET NET IMPOSABLE

#### 1.1 Qui est concerné ?

Les employeurs doivent prendre en charge à hauteur de 50% le prix des abonnements de transport public souscrits par les salariés ; ils sont en droit de prendre en charge plus de 50% du titre de transport tout en bénéficiant des exonérations sociales.

Toutefois, la part de prise en charge excédant les 50% obligatoires constituent un complément de revenu imposable. Il convient donc de réintégrer dans le net imposable du salarié la part excédant la prise en charge obligatoire.

#### 1.2 Que fait le logiciel ?

- Création de la ligne **P\_NAVIGO\_S.ISA** "PART IMPOSABLE PRISE EN CHARGE PASS NAVIGO" qui intégrera dans le net imposable la partie supérieure à la limite. Cette ligne ne nécessite pas d'affectation comptable.
- Insertion de la ligne **P\_NAVIGO\_S.ISA** dans les modèles de bulletin si la ligne **P\_NAVIGO.ISA** est présente.
- Mise à jour de la liste d'action P\_NAVIGO.ISA pour intégrer cette nouvelle ligne dans les modèles de bulletin.

#### 1.3 Que doit faire l'utilisateur ?

Aucune manipulation n'est nécessaire.

---

*Cette documentation correspond à la version 8.00.000. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.*

Mise à jour : 01/06/2017 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais